

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 62 (1924)
Heft: 37

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE VERSET DE « MISSIPI »

EN nous retournant vers le passé, nous sommes obligés parfois de reconnaître, malgré les imperfections du présent que le temps actuel vaut mieux, sous certains rapports, que celui qui l'a précédé.

Autrefois comme aujourd'hui, — la chose est claire et nette, — les riches ont toujours pu se tirer d'affaires, tandis qu'il en est et qu'il n'en a pas été autrement de tout temps pour ceux qui n'ont jamais possédé en ce monde que leurs bras, leurs jambes et une figure plus ou moins réussie.

La différence entre les maux partagés du passé et ceux d'aujourd'hui, c'est que ceux-ci se sentent le droit de demander une amélioration de leur sort aux œuvres protectrices et particulièrement à leurs communes d'origine : quant aux premiers ils n'osaient formuler une plainte ni revendiquer une petite place au soleil qui pourtant croyait se lever chaque matin pour réchauffer tous les hommes sans distinction.

Les conseils communaux étaient là, mais pour tenir « les pauvres » en respect. Lorsqu'un cas particulier de misère noire se trouvait dévoilé, les conseillers s'assemblaient et le coupable d'indigence était cité à comparaître devant eux.

S'il s'agissait d'un père de famille, une charité plutôt légère lui était accordée avec défense formelle de recommencer.

S'il était question d'un vieux célibataire à fortune récalcitrante ou de quelque veuf ayant fait mourir sa femme en lui donnant en guise de biftecks des coups de ce qui, en patois s'appelait « dordet » et en français « bâton », la chose était tranchée en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire.

— Cette fois on en a assez de ton commerce ! de son vivant tu n'as fait que taper sur ta femme comme le maréchal sur son enclume ! Nous allons voter pour savoir si tu iras finir tes jours dans une ferme des environs, ou aux montagnes, ou de l'autre côté du lac ! Va préparer ton sac ! Ce sera le moment qu'on n'entende plus parler de toi !

Il existait assez de paysans dans les fermes et villages environnants pour s'engager à entretenir « un pauvre de commune » en vêtements, nourriture et tout le confort d'usage, contre la somme de un franc par jour. Ces pensionnaires, dans leurs Palaces respectifs, devaient fournir en plus du prix de pension fixé, l'aide de leurs bras ; il faut dire que ceux-ci ne se mettaient en mouvement avec un peu de zèle que si la lumineuse vision « d'un petit verre » brillait au bout du travail accompli. — Mais, pas plus que l'étoile du Berger, le petit verre n'apparaissait à toutes les fins de journées pour éclairer le ciel du vieux : alors, si trop souvent l'étoile restait invisible, saisi subitement de nostalgie, il secouait la poussière de ses pieds sur ce sol ingrat et s'enfuya vers l'endroit toujours aimé où étaient restés tous ses souvenirs et en particulier celui si attendrissant de la chère défunte qui avait, ô puissance de l'amour ! tant versé de larmes pour lui !

La Lisette n'a jamais aimé que moi, murmura-t-il en pressant le pas ! Et, ce n'est pas elle qui aurait pu me voir un seul jour sans ma petite goutte !

Celui des pensionnés dont nous rappelons ici la mémoire avait été surnommé du temps où il allait à l'école : « le Missipi », son régent n'ayant jamais pu arriver à lui faire retenir le nom du fleuve Mississippi. L'instituteur exigeait de lui la répétition exacte de ce mot pendant la leçon de géographie : il le lui donnait à apprendre à la maison pour qu'il le récitat sans faute à l'école le lendemain : il n'y eut rien à faire ; et le régent dut se contenter d'un « Missipi » qui resta comme sobriquet à l'élève puis à l'homme, ce qui ne l'empêcha pas de remplir avec une certaine distinction ses dernières fonctions de pensionnaire viager de sa commune.

Cette distinction résidait à son point de vue dans la possession de quelques lointains cousins et aussi de certaine ferme qu'il trouvait sur son

passage lors de ses illégitimes départs de son légitime Palace.

Dans cette ferme vivait un jeune propriétaire qui venait de se marier et de succéder à son père. Un jour le nouveau couple, regardant le long du chemin, vit pointer un homme en qui le mari reconnut bientôt « Missipi » le cousin pensionné.

— On ne peut rien faire aux champs aujourd'hui, dit le paysan en voyant l'homme se hâter sous la pluie : et tu verras que ses histoires sont bien amusantes !

— Eh bien ! il donne le tour de la maison pour entrer ? il ne faut pas le laisser attendre par ce temps ; va vite ouvrir !

Le mari ouvre, mais ne voit personne ; et il se demande où Missipi a pu passer au moment même où il entend des plaintes qui se changent bientôt en gémissements clamants. Il s'avance, conduit par les cris de douleur ; et, derrière le mur de la maison il voit le vieux cousin qui se tord, à moitié étendu sur une broquette dont, en un clin d'œil il avait tourné les jambes en bas pour s'en servir de couche.

Au moment où le mari découvre Missipi, celui-ci gémit :

— Ah ! cousin ! cousin ! que le bon Dieu m'aide ! Sauvez-moi ! J'expire ! Oh, oui : j'expire !

— Mais qu'avez-vous ? Où souffrez-vous ?

— C'est mes hernies, cousin ! C'est mes hernies ! Et le pauvre « Missipi » en faisant une grimace épouvantable tient ses deux mains crispées sur un coin de son ventre.

— Tâchez de vous lever et d'entrer : ma femme est là et elle vous donnera quelque chose de chaud pour vous faire du bien.

— De la lie, cousin ? ou une goutte de marc ? Oh ! je le sais : il y a toujours eu quelque chose chez vous pour me restaurer !

Il se lève et, vif comme un oiseau il suit le jeune homme en lui disant à voix basse :

— Vous savez, cousin, je ne connais pas encore votre femme ; et j'avais un peu peur qu'elle ne se soucie pas de m'hospitaliser cette nuit chez vous.

— Vous aviez tort de vous mettre en peine pour si peu ; nous ne laisserions jamais personne dehors pendant qu'il y a un abri sous notre toit.

On fait asseoir le passant : on lui parle de ses hernies ; mais il change aussitôt de sujet et revient aux qualités de la jeune mariée.

— Oh ! oui, cousin ! on me l'avait bien dit que vous aviez trouvé une toute bonne « chrétienne » ! C'est comme ça que le bon Dieu aime les femmes : qu'elles soient pleines de religion et charitables envers les pauvres ! — Il y a un beau verset dans la Bible là-dessus ; il faut que je vous le dise : attendez-voir que je m'en rappelle !... Oui, voyez, un tout beau verset qui a été fait exprès pour des bonnes gens comme vous !

Mais Missipi se creuse en vain la cervelle ; il reste confondu de son oubli.

— Cela ne fait rien, dit gentiment la jeune femme : le verset vous reviendra ; et après le souper, vous nous l'indiquerez puisqu'il est si beau !

Le soir la femme du cousin va chercher la Bible de leur mariage ; et, la plaçant devant le pensionnaire, elle lui dit : à présent, n'est-ce pas, vous voulez chercher le beau verset dont vous nous avez parlé ?

— Ah ! bien oui ! le verset ! On m'avait bien dit que vous étiez une bonne chrétienne ! Attendez, on va le trouver !

Mais hélas ! Missipi a beau passer son pouce sur sa langue ; il a beau tourner et tourner les feuillets, le moment arrive où il oublie qu'il se trouve sous les yeux d'une bonne chrétienne et crie, exaspéré par son manque de chance :

— Poison de verset ! où peuvent-ils bien l'avoir fourré ?

Les époux font tout leur possible pour cacher qu'ils rient aux larmes : ils disent qu'on cherchera le verset une autre fois ; et Missipi voit

avec bonheur qu'on remet la Bible à sa place, non sans penser que lui aussi passera peut-être pour un bon chrétien, puisque l'idée y était !

Le visiteur ne manquait pas, en prenant congé de ses hôtes de dire en toute confiance, comme il le faisait au temps du père :

— Vous savez, cousin, qu'en arrivant au village, je serai obligé de me reposer un peu : et chez qui voudriez-vous que j'entre si ce n'est à la « pinte » qui se trouve sur mon chemin ?

Le cousin s'empresse de glisser le nécessaire et le visiteur de lui dire :

— N'ayez au moins pas peur que je « m'en sente ! » et puis, vous savez, cousin, ma « roquette » c'est le seul bonheur qui me reste sur la terre !

C. Ribaux.

Une bonne colle. — Un Américain loue une droschke (une voiture de place) pour se faire conduire aux principales curiosités de la ville de Cologne. A la première station, l'Américain demande au conducteur :

— Qu'est-ce que ce bâtiment ?

— C'est le bâtiment de la poste impériale.

— Combien de temps a duré la construction ?

— Deux ans.

— En Amérique, on construit cela en six mois.

— On avance plus loin. — Qu'est-ce ça ?

— C'est le grand théâtre de la ville.

— Bâti en combien de temps ?

— Une année.

— En Amérique, nous faisons ça en six semaines.

Troisième station ; on arrive devant le monumental dôme de Cologne.

— Qu'est-ce que c'est ?

Le conducteur regarde de haut en bas avec étonnement.

— C'est curieux, dit-il, la semaine passée, il n'y avait encore rien du tout par là.

Royal Biograph. — La Direction du Royal Biograph annonce la reprise pour la semaine du 12 au 18 septembre, d'un des chefs-d'œuvres de la cinématographie française : « Violette impériale », une pure merveille cinégraphique et dramatique en six actes. A chaque représentation, le Gaumont-Journal, avec ses actualités mondiales, et le Ciné-Journal Suisse, avec ses actualités du pays. Tous les jours, matinée à 3 heures, soirée à 8 h 30, dimanche 14, matinée dès 2 h 30.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

ASSURANCES. Sans faute,

Assurez vous cette année,

et adressez-vous à **LA SUISSE**

Direction : 6, Rue de la Paix, Lausanne

Vie — Accidents — Responsabilité civile Rentes viagères

AGENT D'AFFAIRES PATENTÉ COTTENS Mee

18, Rue St-François — Lausanne — Téléphone 54.11

Représentation devant tous juges. — Recouvrements.

Recherches et renseignements de tous genres, affaires pénales, plaintes et directions.

CERCUEILS riches et ordinaires — P. SCHUTTEL
Rue du Nord 3 — LAUSANNE — Tel. 58.34
Prix et conditions avantageuses.

ÉLECTRICITÉ LOUIS CAUDERAY

Escaliers du Grand-Pont 4, LAUSANNE

Lustrerie — Porcelaines — Cristaux

PHOTOS-APPAREILS Fournitures p/ photographies
Henri MEYER - Photo-Palace
Tél. 27.59. 1 rue Pichard, Lausanne.

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS

Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 Lausanne

Pour la rédaction : J. MONNET
J. BON, éditi.
Lausanne. — Imprimerie Pache-Varidel & Bon



CONFÉDÉRATION SUISSE

Emprunt fédéral 5%, 1924, de fr. 80,000,000

remboursable au pair le 30 juin 1935

destiné à la conversion partielle ou au remboursement du IX^e emprunt fédéral de mobilisation, 1918, de fr. 100,000,000 échéant le 30 septembre 1924.

EXTRAIT DU PROSPECTUS :

Prix d'émission pour conversions et souscriptions contre espèces : 96 %. Titres au porteur de fr. 500,—, fr. 1000.— et fr. 5000.— **Intérêts semestriels :** les 31 mars et 30 septembre. Le dernier coupon sera payé le 30 juin 1935 (intérêts pour 3 mois). **Rendement : 5 1/2 % environ.**

Les titres de cet emprunt seront acceptés en tout temps par la Confédération Suisse, au prix d'émission de 96 %, plus intérêts, en paiement de l'impôt fédéral de guerre.

BERNE, le 11 septembre 1924.

Le Département fédéral des finances :
J. Musy.

Les groupes de Banques soussignés ont pris ferme le dit emprunt et l'offrent en **souscription publique du 12 au 19 septembre 1924.** Conversion : Les détenteurs des titres du IX^e emprunt fédéral de mobilisation de 1918 à l'échéance du 30 septembre 1924 remettront du 12 au 19 septembre 1924, au domicile de souscription, leur demande de conversion accompagnée des obligations à convertir, coupon au 30 septembre 1924 détaché. Ils recevront une **soultre de conversion de fr. 40.** — par fr 1000.— de capital converti.

La répartition aura lieu immédiatement après la clôture de la souscription. La libération des titres attribués devra s'effectuer du 30 septembre au 31 octobre 1924, avec décompte d'intérêts à 5 % à partir du 30 septembre 1924.

Les domiciles de souscription figurent sur le prospectus qui peut être obtenu auprès de toutes les banques et maisons de banque.

Berne et Bâle, le 11 septembre 1924.

Le Cartel des Banques Suisses.



L'Union des Banques Cantonales Suisses.

En souscription la deuxième édition de :

LA CUISINE POUR TROIS

par W. HAYWARD, chef de cuisine

contenant 1054 recettes simples et pratiques calculées pour 3 personnes

RÉCAPITULATION DES RECETTES

	Recettes
Consommés, soupes, potages	46
Hors d'œuvres	2
Sauces	54
(Oufs et omelettes	55
Poissons	87
Escargots et grenouilles	7
Entrées légères	79
Viandes : Boeuf, Veau, Mouton, Porc	193
Volaille et Gibier	116
Champignons	21
Légumes et Garnitures	165
Salades diverses	24
Pâtes	17
Farces	11
Beurre	14
Fruits confits	38
Sirops, gelées, confitures	28
Pâtisserie	37
Entremets glacés	44
Glaces et boissons glacées	14

Un fort volume relié fr. 5.— franco contre remboursement. S'adresser à la LIBRAIRIE HAESCHEL-DUFÉY, à Lausanne ou à l'administration du CONTEUR VAUDOIS, qui l'enverra sur demande.

LES COMBUSTIBLES

G. DE PERROT
SONT DE PREMIER CHOIX
AUX PLUS BAS PRIX DU JOURBureaux : 36, Petit-Chêne, 36 — Lausanne
Téléphone 51.46

Petit-Chêne, 3 LAUSANNE

TÉLÉPHONE 22.54



Surveille

les immeubles, villas, parcs, fabriques, banques, chantiers, dépôts, usines, magasins, bureaux, etc.

Abonnements de vacances

combinés avec police d'assurance contre le vol par effraction.

Service d'ordre et de surveillance

de jour et de nuit, aux expositions, grandes fêtes, courses, régates, journées d'aviation, etc.

F. MARMILLOD, directeur

LIVRES

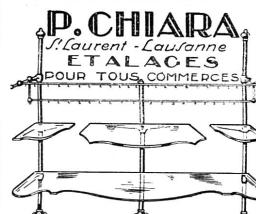
Occasion !

- Dictionnaire Larousse, 8 vol. 130.—
Dictionnaire des Artistes suisses (1 vol. rel. 3 autres en fascicules 40.—)
Dictionnaire géograph. du Canton de Vaud 25.—
La Suisse au XIX^e s., p. P. Seiffel (3 vol. rel.) 30.—
La Suisse au XIX^e s., p. Gayard (1 vol. rel.) 10.—
Patrie Suisse, 21 années, rel. (1895-1915) 80.—
Revue hist. vaudoise, 11 années rel. (1903-1913) 30.—
« Ouvrons les Yeux », p. G. Faatio (1 beau vol. rel. et illust.)
L'Art national, p. Du Cleuzian (2 vol.) 25.—
Les Temples nationaux, p. Turrian 4.—
Le Charivari 1848-1851, Paris 30.—
Les oiseaux, p. P. Robert, planches murales 30.—
Lausanne à travers les âges 4.—
Vieux-Lausanne, planches, de Vuillermet 15.—
Croquis vaudois 1883-1887 (dessins de Déverin) 5.—
Dictionnaire géogr. suisse (7 vol.) 150.—
Dictionnaire géograph. suisse (Lutz 1836, 2 vol.) 10.—
Ecrire sous Case 25.62 Saint-François, Lausanne.

VILLENEUVE
BÉCHERT-MONNET & Cie
LAUSANNE

DAMES

Retards, Conseils discrets par Casse Dara, 430, Rive, Genève.

Chemises - Cols - Cravates
ChaussettesCh. DODILLE
LAUSANNE

11, rue Haldimand — Tél. N° 34.82

Spécialité de chemises sur mesure

Milaines, Toilerie

Lingerie, lingerie de corps, de cuise, de table et de toilette, demandez à Paul Gygax, fabricant, à Bleienbach (ct. Berne).

La misère est grande. Faites de l'inutile de l'utile ! MAISON DU VIEUX (Oeuvre de bienfaisance), Lausanne, 44, r. Martheray, Tél. 9106. Chèques postaux II. 1353. Se rappelle à vous pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables, dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91 06, ou une simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer, contre remboursement du port, si désiré. Discréption absolue garantie. D'avance un cordial merci. Fermée le samedi après midi. Pensez avant tout aux pauvres du pays ! Le Gérant.



est employé dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, Sanatorias, etc., pratiquement reconnu par MM. les Docteurs comme le meilleur anti-septique, microbicide et désinfectant. — Pour éviter les contrefaçons, exigez les emballages originaux munis de notre marque déposée. Flacon 100 gr. : 1 fr., 250 gr. : 2 fr. En vente toutes pharmacies et drogueries. — Gros : Société Suisse d'antisepsie, Lysoform, Lausanne.

Imprimerie Pache-Varidel & Bron Pré-du-Marché LAUSANNE